

2°ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE

Le mardi 22 février 2022 à 19h30 en visioconférence Conseil de quartier de Saint-Émile PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Manon TherrienPrésidenteMme Annie LafranceVice- présidenteMme Geneviève LemieuxSecrétaireM. Pierre RivardTrésorierM. David RouthierAdministrateurM. David LavoieAdministrateurMme Joanne GagnéAdministratrice

ÉTAIT ABSENTE

Mme Janie Papineau

Mme Joanne Gagné

M. Steeve Verret

Administratrice

Administratrice

Conseiller municipal du district de
Lac Saint-Charles Charles- Saint-Émile

IL Y AVAIT QUORUM: OUI

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS;

M. Jean-Sébastien Mathon

Mme Henriette Lafond

Conseiller en consultations publiques
Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées, aucun citoyen n'assistait à la visioconférence.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h31

2. LECTURE ET ADOPTION DE l'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Pierre Rivard et appuyé par Mme Annie Lafrance d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

a) Sécurité routière : suivi de la rencontre du 16 février

La dernière rencontre de la Sécurité routière a eu lieu le 16 février dernier.

- Il a été décidé de faire exécuter, par les enfants, des affiches et des vidéos sur la sécurité routière autour des écoles.
- Le club optimiste organise un concours de création visuelle, divisé en 3 volets : vidéo virtuelle, Power Point et scrapbooking. Il a pour but de donner aux enfants le pouvoir de s'exprimer par ces 3 volets.
 - Le sujet est : INSPIRER LE MEILLEUR.
 - En s'associant avec le club optimiste, les enfants pourront gagner des prix en s'exprimant sur le meilleur en sécurité routière. Cette activité se tiendra en avril.
- Il y aura aussi la fabrication de cartons d'ARRÊT pour sensibiliser les automobilistes au respect de la vitesse et de la signalisation.
- Des ateliers-vélos, animés par le service de police, seront proposés aux écoles qui en feront la demande. L'école de l'Accueil est intéressée.
- Mme Annie Lafrance a demandé, aux écoles de lui fournir une liste de leurs préoccupations principales sur la sécurité routière autour de leur école.
- Jeudi le 24 février 2022, il y aura une journée Opération sécurité routière autour des écoles. Cette journée est organisée par la ville de Québec.
- Mme Annie Lafrance annoncera sur Facebook que les activités du comité reprendront en avril et mai.
- Le 22 mars 2022, il y aura une présentation pour le cheminement scolaire pour l'école du Vignoble. L'invitation sera faite aux gens du secteur.
- M. Jean-Sébastien Mathon annonce que l'approbation du deuxième paiement pour le comité se fera le 2 mars et le chèque suivra plus tard.
- La prochaine rencontre du comité sera à la mi-mars.
- b) Politique de viabilité hivernale
 - 1) Retour sur la présentation de la politique du 17 février2022.
 - Mme Annie Lafrance et M. David Routhier ont assisté à cette présentation. Il y avait 75 inscriptions mais seulement 44 personnes ont participé.
 - La ville de Québec a eu de bons résultats cette année, par rapport aux autres villes.

- L'objectif de la ville de Québec est d'offrir des services tout en développant la viabilité hivernale. Les pistes cyclables et les trottoirs sont mieux déneigés. Avant, le déneigement se faisait aux 4 heures, maintenant, il est fait aux 2 heures.
- Un autre problème a été mentionné, c'est le clignotement des lumières de déneigement. Souvent ces lumières clignotent et le déneigement ne se fait pas. Les automobiles des citoyens sont souvent remorquées alors que le déneigement n'a pas été fait et celui-ci se fait pendant la journée alors que les gens sont à la maison en télé travail. Ce problème sera remédié en installant le clignotement par petits secteurs.
- D'après les commentaires des citoyens, les responsables de la Ville sont incapables de s'engager, ils ont toujours recours au 311 comme réponse aux problématiques des citoyens.
- 2) Déneigement autour des écoles après des bordées importantes.

Les trottoirs sont déneigés mais la neige est jetée dans la rue, les automobiles étant stationnées des deux côtés de la rue et la circulation dans les 2 sens occasionnent un rétrécissement de la voie réservée aux automobiles. Ce problème a été remarqué sur la rue Guillaume-Bresse, devant l'école de l'Accueil où la rue est étroite. Le problème vient surtout de la signalisation du secteur, la rue devrait être à sens unique. La signalisation de ce secteur sera étudiée prochainement. Un administrateur suggère à la Ville de demander aux contracteurs de modifier leur horaire de déneigement pour que le tout soit fait avant 8 heures, il faudrait une meilleure organisation. Il demande une résolution.

Résolution - 22 - CA - 11

- Considérant qu'un flot de véhicules et d'autobus scolaires circule sur la rue Guillaume-Bresse tôt le matin (avant l'entrée des classes);
- Considérant que le stationnement est permis sur les deux côtés de cette rue;
- Considérant que l'andain de neige, le long des trottoirs, rend la chaussée plus étroite;
- Considérant que la direction de l'école de l'Accueil nous a informé de la problématique de circulation des voitures et des autobus scolaires lors des lendemains de bordées de neige;

Le conseil de quartier de Saint-Émile recommande à la Ville de Québec de prioriser davantage le déneigement de la rue Guillaume-Bresse afin que celle-ci soit bien dégagée avant l'entrée en classe des élèves le matin et ainsi assurer leur sécurité.

M. Pierre Rivard propose Mme Annie Lafrance appuie La proposition est adoptée à l'unanimité.

Un autre problème a été soulevé, c'est que l'an dernier, le ramassage des vidanges se faisait à 11h30 pendant la sortie des élèves sur les rues de l'Accueil et Guillaume-Bresse. Les camions roulaient parmi les autobus scolaires, les automobile les piétons et les enfants. Le conseil demande une résolution.

Résolution - 22 - CA - 12

- Considérant qu'un flot de véhicules et d'autobus scolaires circule sur la rue de l'Accueil tôt le matin (avant l'entrée des classes) et en fin d'après-midi;
- Considérant que des camions qui font la collecte d'ordures opèrent sur la rue de l'Accueil pendant ces périodes d'achalandage;
- Considérant que les écoliers sont nombreux à marcher près des conteneurs;

Le Conseil de quartier recommande à la Ville de Québec (et à son fournisseur) d'éviter, lorsque c'est possible, de faire la collecte des ordures dans le secteur durant les heures des entrées et sorties des écoliers (soit autour de 8h-8h15, le midi et à 15h15-15h30), et ce, afin d'assurer la sécurité des écoliers et une meilleure circulation des usagers.

M. David Lavoie propose Mme Geneviève Lemieux appuie La proposition est adoptée à l'unanimité.

c) Jardins et cuisines communautaires

- Mme Annie Lafrance a reçu une invitation de M. Ludovic Lorrin, président de l'organisme Rafal au Lac - Saint-Charles, pour une présentation sur les jardins et cuisines communautaires, le 15 février. Elle a demandé une rencontre mais elle n'a pas encore reçu de réponse. Le point est remis à plus tard.
- M. Jean-Sébastien Mathon s'informe pour la liste des organismes, il reviendra à la prochaine réunion en mars 2022.
- d) Pour l'AGA, l'assemblée générale du 26 avril, il n'y a aucune présentation de prévue, ' Mme Manon Therrien demande des suggestions aux membres d'ici cette date. Mme Annie Lafrance propose une présentation du nouveau Bureau de la sécurité routière de la ville de Québec.

4. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

Le point est annulé, le conseiller est absent.

5. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Le point est annulé, aucun citoyen n'est présent.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 25 JANVIER 2022

M. Pierre Rivard propose l'adoption du procès-verbal du 25 janvier 2022 Mme Geneviève Lemieux appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité avec les modifications proposées.

7. CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

a) Correspondance

Mme Geneviève Lemieux a reçu une invitation pour l'ABC de l'urbanisme.

- b) Approbation des dépenses
- M. Pierre Rivard mentionne qu'il reste 3894.66\$ dans le compte du conseil. Il demande une résolution pour un chèque de 80.00\$ pour frais de secrétariat

Résolution - 21 - CA - 42

M. Pierre Rivard demande une résolution pour un chèque 057, de 80.00\$ à Mme Henriette Lafond pour le procès-verbal du 22 février 2022.

Mme Geneviève Lemieux propose M. David Lavoie appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Divers

Le sapin de Noël est encore allumé, la Ville a décidé d'éteindre les lumières plus tard à cause du Carnaval et de la pandémie. Sur la rue Saint-Jean les lumières sont encore allumées.

9. Levée de l'assemblée

M. Pierre Rivard propose la levée de l'assemblée à 20 h 35. Mme Manon Therrien appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.